



COMMUNIQUÉ

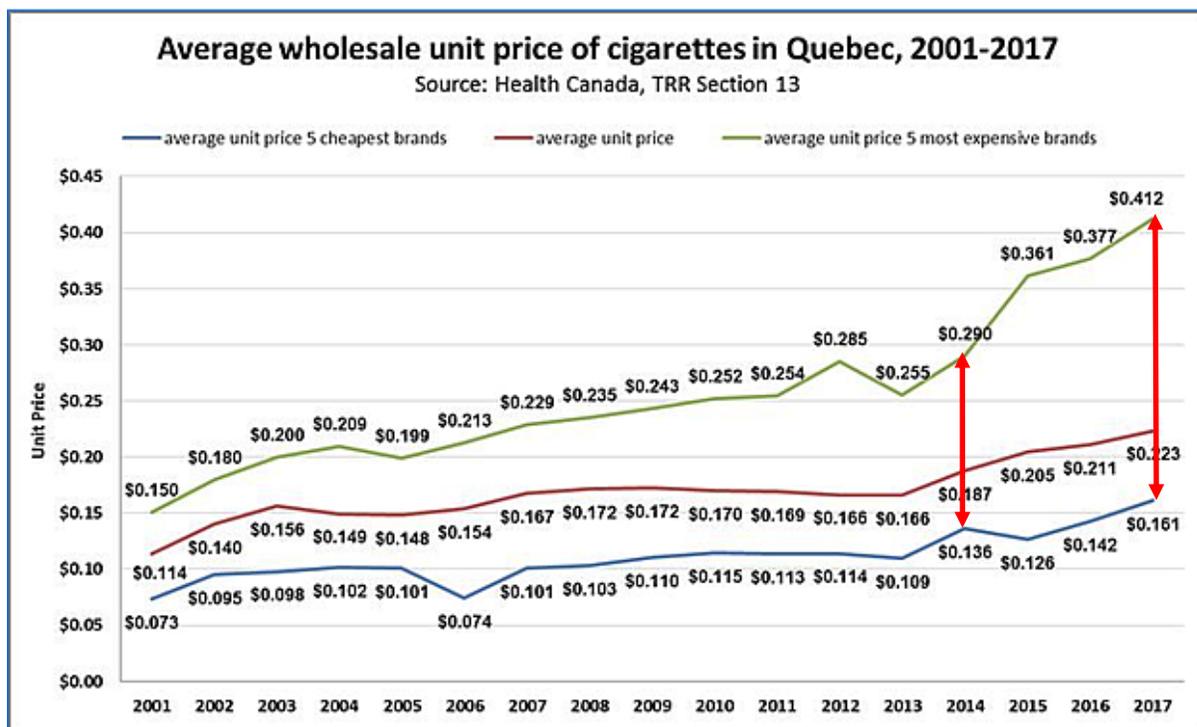
Nouvelles données de Santé Canada

Les cigarettiers minimisent l'impact de la taxe tabac en absorbant les hausses via leurs marques à rabais

8 Québécois sur 10 appuient l'uniformisation du prix des cigarettes

Montréal, 11 janvier 2019 — Les plus récentes données de **Santé Canada**¹ poussent la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** et ses partenaires à sonner l'alarme concernant les stratagèmes de l'industrie du tabac axés sur le prix, notamment ceux qui visent à maintenir l'offre de cigarettes à bas prix de manière à contrecarrer l'impact bénéfique des taxes actuelles ainsi que de toute future hausse.²

Les données de **Santé Canada** révèlent que le prix de gros des fabricants (taxe d'accise fédérale + prix de vente aux détaillants) des marques les plus dispendieuses dites « premium » a radicalement augmenté, comparativement à celui des marques « à rabais ». Or, la valeur de la taxe d'accise fédérale est identique pour les deux. De plus, le phénomène de la segmentation des marques en fonction du prix s'est accentué de manière drastique depuis 2014: l'écart entre le prix moyen de vente des cinq marques les moins chères (ligne bleue moins les taxes) et des cinq marques les plus chères (ligne verte moins les taxes) a augmenté de 63 % en trois ans seulement (de 2014 à 2017).³



« Dans le passé, toute augmentation substantielle du prix aurait normalement eu un impact marqué de réduction de la consommation de cigarettes, alors qu'aujourd'hui, c'est moins le cas. En jouant sur le prix, particulièrement sur celui des marques à rabais, l'industrie peut s'assurer que les gens les plus sensibles au prix, des populations plus vulnérables comme les jeunes et les moins nantis, continuent de se faire offrir des marques à bas prix.

« L'industrie peut ainsi atténuer le 'choc' des hausses de taxes et retenir des fumeurs qui autrement auraient cessé de fumer en raison de l'augmentation brusque du prix de leurs cigarettes, » explique **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.**

En effet, le graphique de **Santé Canada** montre qu'entre 2001 et 2013, l'industrie a fixé ses prix de vente de manière à minimiser l'augmentation du prix pour les marques les moins chères, allant même jusqu'à baisser son revenu par cigarette en 2014 lorsqu'il y a eu deux hausses de la taxe tabac. Plus spécifiquement, le prix moyen unitaire des cinq marques les moins chères est passé de 13,5 ¢ en 2014 à 12,6 ¢ en 2015 (diminution de 0,9 ¢), alors que l'augmentation de la taxe fédérale en février 2014 aurait à elle seule dû provoquer une hausse du prix de 2 ¢ par cigarette.

« Grâce à l'absence de contrôles, les cigarettiers peuvent manipuler les prix en vue de favoriser le tabagisme, privant ainsi la population de l'effet bénéfique complet de la taxation du tabac. Puisque ce sont les communautés les moins nanties qui sont les plus sensibles au prix, l'inaction gouvernementale à l'égard des prix du tabac finit par exacerber les inégalités sociales en matière de santé,^{4,5} » ajoute la **porte-parole.**

Solution urgente nécessaire

Il existe déjà des contrôles gouvernementaux sur les prix et les marges de profits pour plusieurs produits en vue de protéger le consommateur ou l'intérêt public, tels que les contrôles sur le prix du lait,⁶ des livres⁷ et des produits forestiers.⁸ « Il existe plusieurs options pour contrer les stratagèmes de l'industrie du tabac visant à miner l'impact de la taxation, » précise **madame Doucas,** « mais la seule mesure qui empêcherait la manipulation des prix, c'est l'instauration d'un prix unique, » soit un seul prix par cigarette, peu importe la marque.

Selon un **sondage SOM** réalisé l'an dernier,⁹ la majorité des Québécois se disent en accord avec trois mesures qui, chacune à sa manière, contribueraient à optimiser l'impact de la taxe tabac en termes de réduction de la consommation de cigarettes:

- 1) **hausser la taxe québécoise sur le tabac pour rejoindre le niveau de l'Ontario** (73 % en faveur);
- 2) **interdire les marques à rabais** (62 % en faveur); et
- 3) **imposer un prix unique pour toutes les marques de cigarettes** (77 % en faveur).

En ce qui concerne l'uniformisation des prix des cigarettes, ce sont plus des trois quarts des Québécois (77 %) qui se disent en faveur d'une telle mesure, y compris une majorité tant parmi les non-fumeurs (77 %) et les anciens fumeurs (80 %) que chez les fumeurs actuels (72 %).

« Dans un contexte où le ministère des Finances¹⁰ a confirmé que la contrebande est en baisse et représente à peine 12 % du marché, de telles mesures réduiraient non seulement le taux de tabagisme mais généreront des revenus pour l'État tout en réduisant les inégalités sociales en matière de santé, » conclut **madame Doucas.**

Références :

- ¹ **Santé Canada**, communication personnelle, 20 septembre 2018.
- ² **Hiscock R, Branston JR, McNeill A, et al.**, "Tobacco industry strategies undermine government tax policy: evidence from commercial data", *Tobacco Control*, 2018;27:488-497, doi:10.1136/tobaccocontrol-2017-053891. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/early/2017/10/09/tobaccocontrol-2017-053891> ;
Malone RE, "Keeping tobacco cheap: how tobacco companies undermine government tax measures", *Tobacco Control*, 2018;27:483, doi:10.1136/tobaccocontrol-2018-054645. <https://tobaccocontrol.bmj.com/content/27/5/483>
- ³ $(0,412\$ - 0,161\$ = 0,251\$ \text{ pour } 2017) - (0,290\$ - 0,136\$ = 0,154\$ \text{ pour } 2014) / 0,154\$ = 62,99\%$
- ⁴ « En résumé, les écrits scientifiques actuels attestent d'un impact généralement positif sur l'équité des hausses de taxes et de prix des produits du tabac. Plusieurs études montrent que les groupes défavorisés sont plus sensibles aux fluctuations du prix du tabac que les groupes plus favorisés. Suite à une hausse de taxes, cette plus grande sensibilité peut se traduire par une plus forte baisse de la quantité de tabac consommée dans ces groupes, par davantage de renoncement au tabac et donc par une plus forte baisse de la prévalence du tabagisme. » **Institut national de santé publique du Québec**, *Les interventions et mesures pour favoriser le renoncement au tabac chez les populations défavorisées sur le plan socioéconomique*, juin 2018. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2420_interventions_mesures_renoncement_tabac_populations_defavorisees.pdf ; "Concern about unfair taxes needs to be put in the context of unfair disease burdens. In most countries, the burden of preventable NCDs associated with tobacco, alcohol, and obesity is itself regressive. Compared with richer households, people with lower incomes get sick more often and die earlier from consuming tobacco, alcohol, and non-essential energy dense foods. These factors contribute to the general pattern of increased premature NCD mortality among lower socioeconomic groups ... one study showed that if cigarette taxes were raised by 50% in Thailand, the lowest socioeconomic class would pay only 6% of an increase in tobacco tax revenues but benefit from 58% of averted premature deaths. ... the financial cost of treating these diseases is regressive. ... poorer households are more likely to incur catastrophic costs than wealthier ones. In China, for example, a 50% increase in excise taxes on cigarettes would disproportionately benefit the lowest income quintile by eliminating US\$6.7 billion in tobacco-related health expenses ... Poor households consistently respond to higher prices by eliminating consumption in greater numbers or by reducing consumption more than richer households." **The Lancet**, "Taxes for health: evidence clears the air", 9 mai 2018. <https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736%2818%2930629-9> ;
 "Large health benefits often accrue to individual low-income consumers because of their strong response to price changes." **The Lancet**. "Equity impacts of price policies to promote healthy behaviours", 4 avril 2018. <https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S0140-6736%2818%2930531-2>
- ⁵ **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**, *Impact des taxes sur les communautés à faible revenu*, juin 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_07_Taxes_Impact_population_defavorisees.pdf
- ⁶ <http://www.maaq.gouv.qc.ca/index.php?id=118>
- ⁷ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=4385>
- ⁸ https://bmmb.gouv.qc.ca/media/21286/manuel_de_mise_en_marche_des_bois.pdf
- ⁹ **Sondage SOM** effectué pour le compte de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac par téléphone auprès de 2022 Québécois entre le 9 et 22 novembre 2017 ainsi que les 17 et 27 janvier 2018. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 2,7 % (au niveau de confiance de 95 %); elle augmente toutefois pour les sous-groupes de l'échantillon. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_3Mesures.pdf ; méthodologie: http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2018/SOND_18_05_00_Sondage_SOM_Methodologie.pdf
- ¹⁰ **Gouvernement du Québec**, *Budget 2018-2019, renseignements additionnels*, page B32. http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/RenseignementsAdd_1819.pdf